

Bulletin d'adhésion 2024

Adhésion valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

NOM
PRÉNOM
ENTREPRISE
ADRESSE
CODE POSTAL COMMUNE
TÉLÉPHONE
E-MAIL

VOUS ÊTES :

AGRICULTEUR

Type de production :

- Certifié en bio En conversion En conventionnel
 Ferme mixte (bio et non-bio) Je pratique la vente directe
 Je vends mes produits à la restauration collective (cantines, plateforme MBE...)
 EN INSTALLATION : 60 €
 AGRICULTEUR (à titre individuel) : 120 €
 PLUSIEURS AGRICULTEURS en société : 180 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (voir au dos).

DISTRIBUTEUR / TRANSFORMATEUR : 120 €

Détail :

ASSOCIATION ET PARTICULIER : Montant libre, minimum 20 €

DON LIBRE : en plus de mon adhésion, je souhaite donner €

JE SOUHAITE :

- recevoir le bulletin technique maraîchage
 recevoir le bulletin technique grandes cultures
 figurer dans le prochain Guide Bio (un questionnaire vous sera envoyé ultérieurement)

MODE DE RÈGLEMENT :

- Chèque (à l'ordre d'Agrobio Deux-Sèvres)
- Virement. Coordonnées bancaires :
IBAN : FR76 1170 6000 2156 0124 7724 028
- Prélèvement (IMPORTANT : je joins un RIB)

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique, seront utilisées à des fins statistiques et pour envoyer des informations du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine. En remplissant ce bulletin vous donnez votre accord pour le traitement et l'utilisation de vos données dans ces conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à vos informations en nous contactant.

J'accepte de recevoir des messages par SMS (agenda, rappel d'inscription aux formations,...) Possibilité de se désinscrire à tout moment.

Qui sommes-nous ?

- Agrobio Deux-Sèvres est une association composée de producteurs et également d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique (transformateurs, distributeurs, consommateurs...).
- Agrobio Deux-Sèvres travaille pour un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique en Deux-Sèvres.
- Agrobio Deux-Sèvres représente les producteurs biologiques de Deux-Sèvres au sein de Bio Nouvelle-Aquitaine (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) Nouvelle-Aquitaine et de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).
- Un conseil d'administration et une équipe de salariés pour mener à bien les actions



AGROBIO DEUX-SÈVRES

17 rue Salvador Allende
Marché aux Bestiaux - 79200 PARTHENAY
Tél. 05 49 63 23 92
agrobiods@orange.fr

NOUVELLE
ADRESSE



Agrobio Deux-Sèvres est soutenue financièrement par :



Agrobio

Deux-Sèvres



AGROBIO DEUX-SÈVRES



Les missions de la Fnab

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les batailles au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'impôt, réforme de la PAC).

Les missions de Bio Nouvelle-Aquitaine

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Bio Nouvelle-Aquitaine fédère les groupements d'agriculteurs biologiques présents sur les 12 départements de la région.
- Une équipe de 40 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Les actions sont organisées autour de 4 pôles : stratégie, économie et territoire, futurs bio et production.
- Chaque groupement départemental définit ses priorités sur son territoire.

Agrobio Deux-Sèvres

Échelon départemental de la fédération régionale et de la fédération nationale pour l'agriculture biologique



Pourquoi adhérer à Agrobio Deux-Sèvres ?

ÊTRE INFORMÉ

- Actualités de la filière
- Évolutions réglementaires
- Infos aides financières à la bio
- Bulletins et guides techniques
- Infos bio du département
- Petites annonces et agenda

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans votre démarche d'installation, conversion ou transmission

ÊTRE RÉFÉRENCÉ

dans le guide des producteurs bio de mon département

ÊTRE DÉFENDU

sur les aides bio (aides PAC, crédit d'impôt, ...), les pratiques des agriculteurs et la réglementation.

BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau Bio Nouvelle-Aquitaine (plus de 200 dates par an)
- Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, sachets krafts, autocollants, affiches)
- Pour toutes nos prestations techniques

ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser votre production biologique

ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques organisées (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures...)

DÉVELOPPER VOS CIRCUITS DE VENTE

Agrobio Deux-Sèvres peut vous mettre en relation avec les demandeurs de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...)

ÊTRE REPRÉSENTÉ

dans les débats territoriaux sur l'agriculture, l'eau et l'alimentation

ADHÉRER À AGROBIO DEUX-SÈVRES, C'EST FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU LOCAL, DYNAMIQUE, CONVIVIAL ET D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO !

Les missions d'Agrobio Deux-Sèvres

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs, transformateurs, distributeurs en développant les échanges et la mise en réseau.
- Structuration des filières, développement des débouchés.
- Accompagnement des installations et des conversions.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus, du grand public.

COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, Agrobio Deux-Sèvres reverse une partie :

- > à la FNAB, fédération nationale
- > à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale
- > à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.